

La production de données par la statistique publique : Un 1^{er} retour d'expériences sur la collecte de l'enquête nationale de l'INSEE auprès des associations

Aurélien D'Isanto, INSEE

Bonjour à tous. Avant de commencer, je tiens également à remercier l'ADDES pour cette invitation au présent colloque qui me permet de parler de cette récente enquête « Associations 2014 » lancée par l'INSEE.

À l'heure actuelle, je ne serai malheureusement pas en mesure de vous présenter des résultats puisque nous sommes encore en phase de traitement post-collecte de l'enquête. C'est pourquoi je me limiterai à vous présenter un premier retour d'expérience sur la préparation et la collecte de l'enquête associations. C'est tout de même la première fois ; c'est un retour inédit qui sera fait sur cette enquête, notamment sur sa collecte.

Ma présentation sera articulée en cinq points. Tout d'abord, je vous parlerai du contexte et des objectifs de cette enquête, notamment les objectifs détaillés. Ensuite, la deuxième et la troisième partie seront consacrées à un retour d'expérience, un bilan, certes provisoire mais bien avancé, de la préparation et de la collecte des questionnaires de l'enquête. En quatrième partie, je parlerai rapidement des traitements post-collecte indispensables pour obtenir des données de qualité *in fine*. Enfin, je vous évoquerai le calendrier de publication des données produites par l'INSEE et des résultats que l'on peut attendre de cette enquête.

Commençons tout de suite par le contexte dans lequel s'inscrit la réalisation de cette enquête. Il est reconnu, vous le savez bien, que des lacunes existent concernant l'information statistique disponible sur le tissu associatif. Elles sont soulignées depuis très longtemps, ce n'est pas récent.

Ces lacunes sont soulignées par différents types d'acteurs, qu'ils soient publics ou privés. On peut notamment penser au milieu associatif organisé. Par exemple, la Confédération permanente des coordinations associatives, mais également le Conseil national de la vie associative, par exemple lors de grands rassemblements annuels tels que les conférences annuelles de la vie associative. Les chercheurs universitaires spécialistes du domaine qui travaillent sur le sujet sont également confrontés à ces lacunes par l'absence, la non-robustesse de certaines données statistiques sur le sujet.

De même, certains élus ou hauts fonctionnaires ont écrit des rapports, on pense notamment au rapport Ferry (Comment renforcer la place des associations, 2010), au rapport Langlais (Pour un partenariat renouvelé entre l'Etat et les associations, 2008), pour parler de ces lacunes de statistiques disponibles sur le tissu associatif. Enfin, le Conseil national de l'information statistique lui-même émet des rapports sur ces lacunes. On peut penser au rapport Neyret (rapport de la mission associations régies par la loi de 1901, 1998) et, surtout au rapport du groupe de travail Connaissance des associations de décembre 2010 présidé par Édith Archambault ici présente.

Ce rapport constitue la véritable genèse de notre enquête « Associations 2014 ». Le groupe de travail qui a écrit ce rapport avait pour mandat d'établir tout d'abord un état des lieux d'ensemble des dispositifs statistiques, des observations du tissu associatif et, comme deuxième mandat, d'étudier toutes voies d'améliorations possibles sur ce dispositif d'observations statistiques.

Quelles recommandations sortent de ce rapport ? La principale est qu'il fallait vraiment mettre en place une enquête nationale périodique auprès des associations, mesurant des aspects actuellement peu ou pas étudiés par la statistique publique. On peut penser notamment à l'étude des ressources financières, mais également aux ressources humaines et en particulier au bénévolat, qui ne laisse aucune trace administrative et qu'il est donc très difficile d'étudier statistiquement, mais également aux utilisations de ces ressources pour réaliser les activités du tissu associatif.

L'enquête « Associations 2014 » est finalement la réponse de la statistique publique à cette principale recommandation du CNIS, d'autant plus qu'elle pourrait et devrait être renouvelée périodiquement comme il est recommandé dans le rapport du CNIS de décembre 2010.

Cette enquête a pour ambition générale d'améliorer la connaissance du système statistique publique sur le monde associatif. Comment et dans quelles mesures concrètement ? Par le biais de plusieurs objectifs opérationnels concrets. Le premier, qui peut paraître étonnant mais est pourtant un bel objectif, est d'estimer avec le maximum d'exactitude possible le nombre d'associations relevant de la loi 1901 et assimilées qui ont eu au moins un jour d'activité en 2013.

Cela peut paraître une évidence comme cela, mais cela ne l'est pas du tout en soi, car il est rappelé qu'aucun répertoire à ce jour ne peut fournir le nombre d'associations réellement actives, tout simplement parce qu'un certain nombre d'associations, toujours notées comme administrativement actives dans les répertoires, ont en réalité cessé leur activité depuis longtemps mais ne déclarent pas forcément leur cessation à ces répertoires.

Le deuxième objectif est d'éclairer de manière détaillée certains aspects de la vie des associations employeurs. On peut citer beaucoup d'études détaillées mais, par exemple, étudier les financements publics des associations employeuses selon qu'elles viennent des communes, des régions, etc.

Le troisième objectif est d'essayer d'obtenir des données de cadrage au moins très générales sur l'ensemble des associations non-employeuses. La priorité absolue à ce niveau est d'obtenir notamment le volume de travail annuel des bénévoles dans ces associations, idéalement par domaine d'activité et par ancienneté.

Enfin, le dernier objectif, qui a plus une vocation méthodologique, consiste à évaluer la qualité des deux bases nationales qui répertorient aujourd'hui les associations, à savoir le répertoire SIREN, administré et géré par l'INSEE, et le répertoire RNA, répertoire national des associations, administré et géré par le ministère de l'Intérieur.

Que veut dire la « qualité » de ces répertoires ? Premièrement, en lien avec le premier objectif, d'estimer le nombre d'associations réellement actives. Cela veut dire que l'on va essayer de voir l'importance des unités considérées à tort comme actives dans ces répertoires.

Deuxièmement, on examine également la qualité des adresses postales dans ces répertoires, ce qui est fondamental lorsque l'on veut réaliser une enquête car une mauvaise qualité des adresses postales peut biaiser le résultat des enquêtes *in fine*.

Enfin, cela consiste à étudier la validité des variables qui codifient l'activité dans ces répertoires. Dans le répertoire SIREN, nous avons le code APE au niveau de la NAF avec une nomenclature officielle NAF rév 2. Dans le répertoire RNA, nous avons des codifications sous forme d'objets sociaux. Il s'agit d'examiner la qualité de ces variables en fonction des réponses à l'enquête.

Pour finir cette première partie, je vais resituer l'enquête par rapport à d'autres dispositifs, d'autres enquêtes nationales sur le tissu associatif. En premier lieu, il convient de citer, hors statistique publique, l'enquête « Paysage associatif » réalisée par le Centre d'économie de la Sorbonne avec le précieux concours de Viviane Tchernonog. Elle a pour l'instant été réalisée en trois vagues, 2000, 2005 et 2010. C'est, à ma connaissance, la seule enquête d'envergure nationale ayant enquêté l'association par unités. Ces résultats sont encore beaucoup utilisés. C'est une référence importante aujourd'hui pour de nombreux acteurs, notamment lorsque l'on veut étudier une évolution des résultats entre les différentes vagues.

Au sein du système statistique public, des enquêtes sont déjà réalisées sur la vie associative, mais toujours avec le point de vue du ménage. L'unité enquêtée est toujours le ménage et jamais l'association. On peut penser aux enquêtes « Vie associative » 2002, 2010 et 2013. Pour l'enquête 2013, il est d'ailleurs à noter que les données sont en cours d'exploitation. Les publications devraient sortir cette année sur la vie associative en 2013. Ces enquêtes présentent de nombreux avantages auprès des ménages. On peut notamment étudier les caractéristiques fines des personnes qui contribuent au tissu associatif, démographiquement, socialement, etc. mais absolument pas les variables comptables, économiques et financières des associations à l'aide de ce genre d'enquête, ce que vient combler l'enquête « Associations 2014 ».

Je passe à la deuxième partie de la présentation consacrée à la présentation de plusieurs étapes importantes de l'enquête, une sorte de bilan de la préparation. La première étape a été de mettre en place un comité de concertation constitué d'experts du domaine.

Dans ce comité, on trouve des représentants de plusieurs services ministériels, par exemple la DJEPVA, des acteurs du monde associatif, notamment organisés, et des chercheurs universitaires spécialistes du domaine, dont beaucoup sont présents dans cette salle. Ce comité a un double rôle. Tout d'abord, de délimiter le champ de l'interrogation précis de l'enquête, jusqu'où l'on va, interroge-t-on les fondations ou non, par exemple et, deuxièmement, de discuter sur le fond et la forme de l'ensemble du questionnaire de l'enquête. Pour satisfaire ces objectifs, le comité s'est réuni quatre fois entre décembre 2012 et janvier 2014.

Concernant le champ de l'enquête, il a été décidé en comité de se restreindre au secteur associatif, donc à l'ensemble des associations loi 1901 et assimilées, catégorie juridique officielle 92, et de ne pas interroger les fondations par ailleurs déjà couvertes par l'enquête spécifique réalisé par la Fondation de France.

Concernant le questionnaire, il a été jugé opportun d'en concevoir deux, un détaillé et long pour les associations employeuses et un plus simplifié et plus court pour les associations non-employeuses. Le principe général est que le questionnaire employeuses reprend exactement toutes les questions du questionnaire non-employeuses mais en contient de nombreuses autres pour permettre des analyses ultérieurement plus détaillées de cette partie des associations.

Le questionnaire employeuses contient six modules. Un premier est relatif à l'organisation, la gouvernance et le domaine d'activité des associations. Un deuxième est relatif aux ressources humaines de tout type, que ce soit salariés, bénévoles, volontaires, etc. des associations. Le troisième module concerne les ressources et les charges autour d'une sorte de bilan comptable des associations, mais également les avantages en nature et leur valorisation éventuelle. La quatrième partie concerne l'appartenance à des réseaux, leur insertion dans des fédérations, groupements, réseaux plus informels, etc. La cinquième partie est relative aux difficultés rencontrées au cours des trois dernières années et l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs, par exemple, l'évolution du nombre de bénévoles au sein de ces associations. La sixième partie est un commentaire libre pour les associations employeuses pour qu'elles puissent exprimer leur opinion, notamment sur le questionnaire.

Le questionnaire non-employeuses reprend les quelques questions principales et fondamentales des six modules que je viens d'énoncer. Pourquoi un questionnaire simplifié pour les associations non-employeuses ? Tout d'abord parce que, par nature, elles ne sont pas concernées par toutes les variables par lesquelles sont concernées les employeuses. Par exemple, il n'y a pas de salariés, le budget est plus petit, certaines catégories de financement les concernent moins, le rayonnement est souvent local. Par ailleurs, nous avons eu peur d'avoir un taux de réponse plus faible si nous mettions un questionnaire trop long et trop compliqué pour ces associations qui relèvent quasiment de la même manière que des ménages, finalement. Enfin, nous avons une qualité incertaine sur la base de sondage sur les associations non-employeuses.

À ce stade, les discussions en comité de concertation avaient permis d'élaborer une version provisoire stabilisée des questionnaires et l'INSEE a décidé de les tester directement auprès des associations. Ce genre d'opération de test est usuellement réalisé pour les nouvelles enquêtes thématiques entreprises à l'INSEE.

Le questionnaire employeuses a été soumis par les enquêteurs de l'INSEE à 70 associations représentatives de l'ensemble du champ qui ont pu émettre leur avis sur ce questionnaire. Un enquêteur de l'INSEE a envoyé par mail ce questionnaire aux associations testées. Celles-ci le remplissaient et, par la suite, l'enquêteur se rendait sur le lieu de l'association pour discuter des difficultés rencontrées et de la façon de les surmonter.

Pour les questionnaires non-employeuses, le test n'a pas pu être effectué faute de moyens, mais des tests courriers plus nombreux ont été effectués par courrier postal auprès d'associations non-employeuses et toutes petites employeuses afin de modifier éventuellement le questionnement à la marge.

Une fois ce test finalisé, un bilan a été réalisé. Ce bilan a été discuté avec le comité de concertation afin d'établir cette fois des versions définitives des deux questionnaires. Les questionnaires finalisés, l'INSEE s'est penchée sur une expertise poussée des répertoires SIREN et du répertoire des associations, pas par pure curiosité professionnelle, bien que ce soit intéressant, mais surtout car l'union de ces deux répertoires avait été choisie pour constituer la base de sondage de l'enquête : les associations qui seront sélectionnées pour répondre à l'enquête seront tirées de cette union des deux répertoires.

Nous nous sommes dit que, puisque ces répertoires étaient utilisés pour la première fois pour tirer des échantillons d'associations, une expertise approfondie n'était sans doute pas de trop. L'expertise consiste d'abord à identifier au mieux les associations présentes dans les deux répertoires, ce qui est tout à fait possible. Nous avons repéré un peu plus de 45 000 associations présentes dans le répertoire SIREN et le répertoire RNA. Pour le tirage, il a fallu les enlever d'un des deux répertoires, en l'occurrence le répertoire RNA, pour éviter les doubles comptes, car il ne sert à rien à l'association de recevoir deux fois le même questionnaire.

C'est une opération difficile car nous n'avons pas d'identifiant commun entre les deux répertoires. Dans le répertoire SIREN, nous avons le numéro SIREN, mais pas le numéro RNA, et dans le répertoire RNA, nous avons le numéro RNA mais pas le numéro SIREN. Pour fusionner, nous devons donc nous baser sur des critères de ressemblance plus ou moins forte avec la raison sociale et l'adresse entre les deux répertoires. La conséquence est que l'appariement est imparfait, même si nous avons essayé de le rendre le plus propre possible. Il reste donc des doublons que nous n'avons pas pu identifier. Cependant, ce n'est pas une fin en soi car l'enquête permettra de repérer ces doublons résiduels et de les éliminer par le jeu de pondération *in fine* des résultats afin de ne pas constituer de biais à la hausse pour le nombre d'associations.

Ces répertoires ont également été expertisés sur la qualité de l'adressage et des variables relatives aux domaines d'activité. Je passe cela. Cette expertise a été effectuée entre avril et juin 2014, juste avant le tirage de l'échantillon.

À ce stade, nous avons un questionnaire finalisé et une base de sondage nettoyée et expertisée. Nous pouvons ainsi procéder au tirage de l'échantillon. L'échantillon de l'enquête associations a été tiré en deux parties : d'un côté l'échantillon pour les associations employeuses et de l'autre pour les associations non-employeuses.

17 450 associations employeuses ont été tirées parmi les associations qui relèvent de la loi 1901 et assimilées, c'est le code juridique officiel de 92, présentes dans le répertoire SIREN fin 2013, actives administrativement au moins un jour en 2013, implantées en France métropole ou DOM et ayant déclaré au moins 1 € de masse salariale à l'Urssaf ou à la MSA en 2013. Ces critères permettent de dire si l'association est employeuse ou non. Notez que les 1 200 unités de plus de 200 salariés au 31/12/2012 sont interrogées exhaustivement dans l'enquête.

Concernant le tirage de l'échantillon des associations non-employeuses, un échantillon de 17 000 unités a été tiré parmi les associations présentes dans le répertoire national des associations ou le répertoire SIREN, actives administrativement au moins un jour en 2013, implantées en France ou dans les DOM et ayant déclaré 0 € de masse salariale à l'Urssaf ou la MSA, complément des associations employeuses que je viens de citer.

Pourquoi a-t-on utilisé SIREN et le RNA pour les associations non-employeuses puisque, si le répertoire SIREN est exhaustif pour les associations employeuses, il ne l'est pas du tout pour les associations non-employeuses ?

Notez qu'une proportion non exacte des associations est active administrativement, mais plus du tout active réellement sur le terrain depuis longtemps ; l'enquête permettra d'estimer cette proportion.

La concaténation de ces deux échantillons donne un échantillon total de 34 400 unités. Une précision importante est que le tirage a été effectué afin que l'échantillon total soit représentatif de l'ensemble des associations, mais également selon les grands domaines d'activité, la taille en termes de tranche d'effectifs salariés, mais également la région, l'ancienneté et la tranche de taille de la commune d'implantation du siège de l'association.

Il faut savoir que, pour la comparabilité des réponses et pour éviter tout biais à la hausse ou à la baisse, nous avons demandé à toute association de répondre uniquement sur son périmètre unité légale, par exemple, s'il y a des têtes de réseau, de ne pas répondre sur l'ensemble du réseau ; de même, si c'est une association gestionnaire d'établissements médico-sociaux, de répondre pour l'ensemble des établissements médico-sociaux relevant de son numéro SIREN ou RNA et pas seulement pour l'association de gestionnaires, ce qui n'aurait pas de sens.

Tout cela nous amène à la troisième partie de la présentation qui concerne le retour d'expérience sur la collecte des questionnaires de l'enquête. Le questionnaire a été envoyé en septembre 2014 auprès des 34 400 unités de l'échantillon. Deux modes de réponse étaient proposés : Internet par un site sécurisé ou papier par courrier postal. Trois relances ont été envoyées à un mois d'intervalle, octobre, novembre et décembre, mais également des relances personnalisées auprès des plus grandes associations en recherchant les coordonnées sur Internet. La collecte s'est terminée fin janvier 2015.

Une fois que l'INSEE a recueilli ces questionnaires, ils sont contrôlés pour vérifier d'éventuelles erreurs de remplissage. Ces erreurs peuvent être de cohérence, deux réponses incohérentes entre elles au sein du questionnaire, mais également de vraisemblance, par exemple un nombre de bénévoles ahurissant par rapport à la taille de l'association. L'expertise consiste à vérifier qu'il y a bien une erreur et, s'il y en a une, trouver la donnée corrigée. Les questionnaires à expertiser sont priorisés suivant différents critères, notamment l'importance de l'erreur potentielle dans l'agrégat, dans le résultat que l'on envisage de diffuser, mais également en fonction de la taille de l'association.

Passons à quelques enseignements généraux sur la collecte de cette enquête et sur le comportement des réponses. Nous avons eu *in fine* une bonne, voire très bonne participation à cette enquête puisque le taux de retours pour le questionnaire employeuses est de près de 80 % et de 50 % pour le questionnaire non-employeuses. On ne peut pas comparer le 50 et le 80 %, cela ne veut pas dire que les associations non employeuses ont moins bien répondu car, dans cette population, beaucoup ont cessé, et celles-ci n'avaient quasiment aucune chance de répondre. Il faudra attendre les contrôles et les redressements finalisés pour pouvoir calculer un vrai taux de retours sur les associations non-employeuses. Il laisse présager d'être à peu près du même ordre que les associations employeuses, donc un très bon taux de réponses.

Notez que les trois relances sont indispensables pour obtenir un taux de réponse assurant la qualité des résultats. Je vous en laisse juger mais, avec seulement le questionnaire initial, nous n'avons que 20 % du taux de réponses. À chaque relance, nous avons gagné environ 20 points de taux de réponse.

La possibilité de répondre à l'enquête par papier a été appréciée, puisqu'environ 40 % des associations non-employeuses et 20 % des employeuses ont choisi ce mode de réponse.

Sur les comportements de réponse au questionnaire employeuses spécifiquement, le taux de retours augmente avec la taille de l'association et les associations immatriculées très récemment au répertoire SIREN ont un taux de retour significativement plus faible. Il existe un effet régional. Certaines régions, notamment les DOM et la Corse, répondent moins bien que l'ensemble de la métropole. Je ne souhaite pas lancer de débats régionaux pour autant.

Concernant le comportement des réponses des associations non-employeuses, on note le même effet régional, l'Île-de-France répond moins bien. Toutefois, sur cette partie, le comportement de réponse peut également être influencé par la qualité de la base de sondage, qui était peut-être moins bonne sur les DOM.

Avant de passer au résultat attendu de cette enquête, une diapositive sur les quelques difficultés rencontrées. Ce sont, pour la plupart, des difficultés spécifiques à la population enquêtée, ce qui a nécessité un travail important de la part des pôles de gestion et de l'INSEE pour redresser les résultats. Nous sommes encore en train de faire cela.

L'obligation de répondre à l'enquête a pu surprendre quelques associations, voire même en choquer, qui ne comprenaient pas ce que leur réponse pouvait apporter puisqu'elles étaient de petites associations. Ce n'est pas faux, mais ce n'est pas vrai car, si toutes les petites disent cela, nous n'avons plus de données sur les petites.

Les associations représentent un ensemble beaucoup plus hétérogène que les entreprises. Il est donc très difficile d'avoir un seul questionnaire qui satisfasse l'ensemble des associations. Ce questionnaire a pu contribuer au mieux à cela, mais nous avons déjà des pistes d'amélioration pour une éventuelle reconduction de l'enquête.

Par ailleurs, certaines catégories d'unité, par exemple les associations d'avocats ou de médecins et les congrégations, ne se sentent absolument pas concernées par l'enquête et ont beaucoup de mal à répondre à ce questionnaire.

Quelques problèmes ponctuels dans les périmètres de réponse ont également été notés, mais ils sont facilement identifiés, donc corrigés lors des redressements.

Quelques associations qui ont déposé des comptes au JO, les déposent annuellement, nous disent que l'enquête peut être redondante sur la partie ressources et charges. Ce n'est pas faux, mais nous leur répondons que, sur le JO associations, les comptes sont déposés sous format PDF de manière non harmonisée entre associations, donc non exploitables automatiquement.

Quelque chose de plus embêtant est qu'une part non négligeable des associations, 15 à 20 %, déclare spontanément zéro bénévole, bien que nous ayons précisé que les membres du conseil d'administration et du bureau doivent compter s'ils le font bénévolement. Je vous rassure, une grosse part a été identifiée comme des erreurs et pu être corrigée. Malgré tout, 2 ou 3 % maintiennent zéro bénévole, même quand on leur demande. Pour cela, je l'avoue, je n'ai pas encore l'explication, mais peut-être pouvez-vous me l'apporter.

Notez également que la notion de « bénévole régulier » que nous avons utilisée dans l'enquête n'est pas forcément acceptée par toutes les associations employeuses. Nous entendions, comme bénévole régulier, un bénévole qui fait au moins 8 heures par mois dans une association, de manière régulière, tous les mois. Nous comprenons bien que cela puisse ne pas être accepté : on peut dire qu'y consacrer deux heures par semaine est régulier. Cela veut peut-être dire que, finalement, nous ne pouvons peut-être pas faire grand-chose de la notion de bénévole régulier et que ce n'est peut-être pas la meilleure approche à avoir sur ce plan.

Notez enfin que la valorisation en euro des avantages en nature n'est pas toujours possible. Pour autant, nous avons tout de même beaucoup d'excellentes réponses à cette question et pourrons sans doute l'exploiter, ce qui pourrait être un atout intéressant de l'enquête.

Je vais vous parler des traitements post-collecte de l'enquête, qui suivent toute collecte pour assurer la robustesse des résultats. La première étape consista à déterminer, parmi l'ensemble des répondants, les questionnaires sur lesquels les résultats seront réellement basés, donc les questionnaires exploitables qui appartiennent réellement au champ associatif et, surtout, le cas particulier des associations qui ont été réellement actives au moins en 2013. On ne parle pas d'activité administrative, mais d'activité réelle. C'est la différence avec les enquêtes entreprises classiques. Ces réponses seront pondérées afin d'être représentatives de l'ensemble de notre champ d'intérêt.

Deux dernières corrections sur les réponses individuelles, mais également de la correction de la non-réponse partielle, sont effectuées. C'est comme pour la plupart des enquêtes entreprises classiques. Pour que l'extrapolation des questionnaires retenus soit représentative de l'ensemble du champ visé, donc des associations 1901 et assimilées actives au moins un jour en 2013, il faut calculer les poids de telle manière que ces résultats soient représentatifs. Il y a une phase de calage pour que les résultats soient représentatifs au niveau de l'ensemble des associations, mais également par domaine d'activité, par région, par taille, pour assurer une certaine finesse des résultats diffusés.

Je conclus avec les résultats attendus et le calendrier de publication prévu par l'INSEE. Les premiers éléments seront diffusés cet été, été 2015, dans le cadre d'une publication présentant des nombres d'associations actives au moins en 2013, au total pour les employeuses et les non-employeuses. C'est le premier objectif de l'enquête. Pour les employeuses, il n'y a pas vraiment de match puisque, si elles ont été employeuses en 2013, elles ont été actives. C'est plutôt pour les non-employeuses qu'il existe un intérêt. En fonction de la robustesse et du fait que nous calons les poids sur certains critères, nous pourrons sans doute décliner ces résultats par domaine d'activité, taille, ancienneté, région. Ces résultats sont rendus possibles, comme je vous l'ai dit, grâce à l'extrapolation des proportions d'unités de l'échantillon actives administrativement mais ayant, dans les faits, cessé leur activité avant 2013.

Enfin, concernant les études plus poussées à venir, à l'automne 2015, nous aurons une publication de type quatre pages Insee Première sur un panorama plus précis de la vie des associations employeuses en 2013. Nous étudierons notamment leurs comptes, les ressources et les charges.

Enfin, fin 2015-2016, c'est prospectif mais nous aurons un panel général des associations non-employeuses et deux ou trois études plus détaillées sur certains aspects focalisés pour la vie des associations employeuses. Je vous remercie de votre attention.

Un premier retour d'expériences sur la préparation et la collecte de l'enquête « Associations 2014 »

26^{ème} colloque de l'ADDES

Aurélien D'Isanto, Insee



Mesurer pour comprendre



Plan de la présentation

- 1 – Contexte et objectifs de l'enquête
- 2 – Préparation de l'enquête
- 3 – Collecte des questionnaires de l'enquête
- 4 – Traitements statistiques post-collecte
- 5 – Résultats attendus

1 – Contexte et objectifs de l'enquête

Des lacunes d'information soulignées depuis longtemps

Lacunes concernant l'information statistique disponible sur les associations, soulignées depuis longtemps par :

- le milieu associatif organisé (CPCA, CNVA, ...)
- les chercheurs et universitaires spécialistes du domaine
- certains élus politiques dans plusieurs rapports
- le Conseil national de l'information statistique (Cnis) par le biais de rapports de missions

1 – Contexte et objectifs de l'enquête

La genèse : le rapport du Cnis « Connaissance des associations »

Rapport de la mission Cnis « Connaissance des associations » - décembre 2010

- Champ du rapport : associations loi 1901 et assimilées (catégorie juridique 92)
- Recommandation principale : mise en place d'une enquête nationale périodique sur les associations mesurant
 - les ressources financières
 - les ressources humaines, en particulier le bénévolat
 - les utilisations de ces ressources

Enquête « Associations 2014 » :

- réponse de la statistique publique à cette recommandation
- pourrait être renouvelée périodiquement

1 – Contexte et objectifs de l'enquête

Objectifs de l'enquête

Estimer le nombre d'associations relevant de la loi 1901 (et assimilées) ayant eu au moins 1 jour d'activité en 2013

- quels que soient leur domaine d'activité, leur taille et leur ancienneté

Eclairer de manière détaillée certains aspects de la vie des associations employeuses

Essayer d'obtenir des données de cadrage très générales sur les associations non employeuses

Evaluer la qualité des 2 bases nationales répertoriant les associations - Sirene et Répertoire national des associations (RNA) - et notamment l'importance des unités considérées, à tort, comme actives dans ces répertoires

1 – Contexte et objectifs de l'enquête

Quelques précédents d'enquêtes nationales sur le tissu associatif

Enquête avec unité enquêtée = l'association

- Enquête « paysage associatif » (Centre d'économie de la Sorbonne) en 3 vagues : 2000, 2005, 2010

Enquêtes avec unité enquêtée = le ménage

- Enquête « Vie associative 2002 » (Insee, dispositif SRCV, 2002)
- Enquête « Vie associative 2010 » (Drees-BVA, 2010)
- Enquête « Vie associative 2013 » (Insee, dispositif SRCV, 2013) : données en cours d'exploitation

2 – Préparation de l'enquête

Mise en place d'un comité de concertation

Rôle du comité :

- délimiter précisément le champ d'interrogation de l'enquête
- discuter sur le fond et la forme des questions à poser dans l'enquête

Composition du comité :

- représentants de plusieurs services ministériels
- acteurs du monde associatif
- chercheurs et universitaires spécialistes du domaine

4 réunions de discussion :

- décembre 2012, avril 2013, juillet 2013, janvier 2014

2 – Préparation de l'enquête

Le questionnaire

Décision de concevoir deux questionnaires

- Un questionnaire détaillé => pour les associations employeuses
- Un questionnaire plus simple => pour les associations non employeuses
 - Ce questionnaire simple comprend lui-même 2 versions quasiment identiques, selon si l'association est tirée à partir du répertoire Sirene ou du RNA
- Le questionnaire « employeuses » reprend toutes les questions du questionnaire « non employeuses » et contient des questions supplémentaires permettant des analyses plus détaillées

Pourquoi un questionnaire simplifié pour les non employeuses ?

- Certaines questions n'ont pas de sens pour celles-ci :
 - pas d'emploi salarié, les ressources humaines se limitent souvent aux bénévoles
 - un plus petit budget, un rayonnement souvent local
- Risque de taux de réponse faible si questionnaire trop long
- Qualité incertaine des bases répertoriant les associations non employeuses

2 – Préparation de l'enquête

Opération de test des questionnaires auprès d'associations

Questionnaire « employeuses » : 70 tests réalisés d'octobre à décembre 2013 par les enquêteurs de l'Insee auprès d'associations employeuses des différents domaines d'activité

- 1 – Envoi par mail du questionnaire à l'association, qui le remplit
- 2 – Entretien en face à face entre l'enquêteur et l'association pour :
 - discuter des difficultés de réponse au questionnaire et de la manière de les résoudre
 - identifier les termes nécessitant une définition dans la notice explicative
 - repérer les aides au remplissage qui seraient utiles

Questionnaire « non employeuses » : 300 tests réalisés en mai 2013 par courrier postal auprès d'associations non employeuses ou très petites employeuses

Discussion du bilan de ces tests avec le comité de concertation

=> version définitive des deux questionnaires

2 – Préparation de l'enquête

Expertise pré-collecte du répertoire Sirene et du RNA

L'utilisation de Sirene et du RNA pour tirer l'échantillon de l'enquête a nécessité une expertise pré-collecte approfondie

- Identification au mieux des associations présentes dans les deux répertoires
 - Un peu plus de 400 000 unités ont été identifiées comme actives dans Sirene et ont parallèlement un numéro RNA => Pour le tirage, elles ne sont conservées que dans le répertoire Sirene afin de minimiser les doublons
 - Opération difficile car pas d'identifiant commun entre les 2 répertoires => le critère utilisé est la ressemblance de la dénomination et de l'adresse entre les 2 répertoires
 - Les doublons résiduels non identifiées lors de cette opération le seront par le biais de l'enquête
- Examen de la qualité de l'adressage
- Examen des variables relatives au domaine d'activité

Expertise effectuée entre avril et juin 2014, juste avant le tirage de l'échantillon

10  Un premier retour d'expérience sur la préparation et la collecte de l'enquête « Associations 2014 »

2 – Préparation de l'enquête

Tirage de l'échantillon des associations employeuses

Echantillon de 17 450 associations employeuses en 2013

- Tiré en juin 2014 parmi les associations relevant de la loi de 1901 et assimilées (code juridique 92) :
 - présentes dans le répertoire Sirene fin 2013,
 - et active administrativement au moins 1 jour en 2013,
 - et implantées en France (métropole ou DOM)
 - et ayant déclaré au moins 1 euro de masse salariale à l'URSSAF ou à la MSA en 2013
- Tirage uniquement à partir du répertoire Sirene car il contient exhaustivement toutes les associations employeuses

2 – Préparation de l'enquête

Tirage de l'échantillon des associations non employeuses

Echantillon de 16 950 associations non employeuses en 2013

- Tiré en juin 2014 parmi les associations relevant de la loi de 1901 et assimilées (code juridique 92)
 - présentes dans le répertoire Sirene ou dans le RNA fin 2013,
 - et active administrativement au moins 1 jour en 2013,
 - et implantées en France (métropole ou DOM)
 - et n'ayant pas déclaré de masse salariale à l'URSSAF ou à la MSA en 2013
- Tirage utilisant conjointement Sirene et le RNA car Sirene n'est pas exhaustif sur les associations non employeuses
- Une proportion non négligeable des associations de ces répertoires est active administrativement mais n'a en réalité plus d'activité => l'enquête permettra d'estimer cette proportion
- Pour environ 10 % de ces unités, une opération d'amélioration de l'adressage a été effectuée par un pôle de gestion juste avant le lancement de la collecte

2 – Préparation de l'enquête

Critères de représentativité de l'échantillon

Ainsi, taille de l'échantillon total : 34 400 associations

Les échantillons sont tirés de telle sorte que l'échantillon total soit représentatif de l'ensemble des associations relevant de la loi de 1901 et assimilées, identifiées comme actives administrativement, selon les critères suivants :

- grande catégorie d'activité
- tranche de taille d'effectif salarié
- tranche d'ancienneté
- région d'implantation du siège
- tranche de taille de la commune d'implantation du siège

Il est demandé aux associations de répondre sur l'ensemble du périmètre de l'association, mais pas sur l'ensemble de son réseau si elle est tête de réseau

- Une association gérant plusieurs établissements médico-sociaux doit répondre pour l'ensemble de ces établissements
- Une fédération départementale doit répondre uniquement pour elle-même et non pas pour l'ensemble des associations qu'elle fédère

3 – Collecte des questionnaires de l'enquête

Envoi des questionnaires et relances des non répondants

Questionnaire envoyé en septembre 2014 aux 34 400 unités de l'échantillon

Deux modes de réponse proposés :

- en ligne via le site de collecte sécurisé de l'Insee
- en renvoyant le questionnaire au format papier par courrier postal

Trois relances envoyées (espacées de 1 mois) en cas de non-réponse

Relances personnalisées (par recherche de coordonnées) pour les associations employeuses de très grande taille

Fin de la collecte : fin janvier 2015

3 – Collecte des questionnaires de l'enquête

Contrôles et rappels d'associations

Les questionnaires retournés par les associations sont contrôlés par des pôles de gestion pour dépister les erreurs de remplissage par unité

- Contrôles de cohérence interne
 - Exemple : déclarer des subventions publiques strictement supérieures au budget total
- Contrôles de vraisemblance
 - Exemple : déclarer un nombre d'heures effectuées par les bénévoles extrêmement grand par rapport au nombre total de bénévoles

Questionnaire présentant de potentielles erreurs => Expertise

- Déterminer s'il y a erreur ou non, éventuellement en rappelant l'association
- Si erreur, alors chercher à obtenir des données « corrigées »

Les questionnaires à expertiser sont priorisés, notamment en fonction de l'impact de l'erreur potentielle et la taille de l'association

3 – Collecte des questionnaires de l'enquête

Quelques enseignements généraux sur le comportement de réponse

Une bonne participation des associations

- Taux de retour du questionnaire « employeuses » proche de 80 %
- Taux de retour du questionnaire « non employeuses » de 50 %
 - Plus faible que pour le questionnaire « employeuses » car parmi les non-retours on trouve une part importante d'associations non employeuses qui ont en fait cessé leur activité depuis longtemps (bien que non cessées administrativement) et donc peu susceptibles de répondre à l'enquête
 - Lorsque les contrôles et redressements seront complètement achevés, il sera possible de calculer un taux de retour pour les associations réellement actives en 2013, ce qui traduira mieux le vrai comportement de réponse des associations non employeuses (entre 70 % et 80 % ?)

Les 3 relances sont indispensables pour obtenir un taux de réponse assurant la qualité des résultats

- Par exemple, concernant l'échantillon des associations employeuses : taux de réponse sans relance de 20 %, et chaque relance a permis de gagner entre 15 et 20 points

La possibilité de répondre à l'enquête par papier a été appréciée :

- Environ 40 % de réponse « papier » pour le questionnaire « non employeuses »
- Environ 20 % de réponse « papier » pour le questionnaire « employeuses »

3 – Collecte des questionnaires de l'enquête

Comportement de réponse au questionnaire « employeuses »

Le taux de retour augmente avec la taille des associations

Les associations immatriculées très récemment au répertoire Sirene ont un taux de retour significativement plus faible que les associations plus anciennes

Taux de retour plus faible pour la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane, et dans une moindre mesure pour la Réunion et la Corse

La taille de la commune d'implantation de l'association ne joue pas sur le taux de retour

3 – Collecte des questionnaires de l'enquête

Comportement de réponse au questionnaire « non employeuses »

Taux de retour plus faible pour les DOM, et dans une moindre mesure pour la Corse, PACA et l'Ile de France

Plus la taille de la commune d'implantation de l'association est importante, moins le taux de retour est élevé

Parmi les associations immatriculées au Répertoire national des associations, les plus anciennement créées ont un taux de retour supérieur

3 – Collecte des questionnaires de l'enquête

Quelques difficultés de collecte spécifiques à la population enquêtée

Des difficultés de collecte spécifiques ont été rencontrées par rapport aux enquêtes classiques auprès des entreprises, ce qui a nécessité un effort particulier d'expertise de la part des pôles de gestion

- L'obligation de répondre a pu surprendre quelques associations
- Les associations constituent un ensemble très hétérogène
- Certaines catégories d'unités, bien qu'ayant le code juridique 92, ne se sont pas toutes senties concernées par l'enquête
 - Exemples : associations d'avocats ou de médecins, congrégations
- Quelques problèmes ponctuels de périmètre de réponse (facilement identifiés)
- Quelques associations déposant leurs comptes au JO ont estimé qu'une partie de l'enquête aurait pu leur être évitée
- Une part non négligeable d'associations déclare spontanément n'avoir aucun bénévole
- La notion de « bénévole régulier » utilisée dans le questionnaire n'est pas acceptée par toutes les associations interrogées
- Pour certaines associations employeuses, le remplissage des données comptables et/ou du nombre d'heures effectué par type de personnel a posé problème
- La valorisation en euros des avantages en nature n'est pas toujours possible

4 – Traitements post collecte

Détermination des questionnaires servant au calcul des résultats

Les résultats seront basés uniquement sur les réponses des unités :

- Ayant retourné un questionnaire jugé « exploitable »
 - Parmi les réponses, certains questionnaires sont retournés vides ou quasi-vides et ne peuvent donc pas être utilisés
- **et** ayant réellement une catégorie juridique associative ou assimilée
 - Quelques unités étaient classées à tort en association dans le répertoire Sirene (certains comités d'entreprises notamment)
- **et** ayant eu au moins 1 jour d'activité en 2013
 - Certaines unités sont actives administrativement dans Sirene ou dans le RNA mais n'ont en réalité plus aucune activité depuis longtemps

Ces réponses seront pondérées de façon à être représentatives de l'ensemble des associations ayant eu au moins 1 jour d'activité en 2013

4 – Traitements post collecte

Dernières corrections des données individuelles

De dernières corrections sont faites sur les données individuelles des questionnaires retenus :

- Toute incohérence ou invraisemblance de données n'ayant pu être expertisée pendant la phase de collecte est examinée et corrigée si besoin
 - Par diverses procédures automatiques ou manuellement
- Des rapprochements avec d'autres sources sont effectués pour repérer d'éventuelles invraisemblances résiduelles et les corriger si nécessaire
 - Par exemple, déclarations annuelles des données sociales 2012 (DADS 2012)
- La non-réponse partielle présente dans ces questionnaires est corrigée
 - Si possible, par des procédures automatiques déterministes ou aléatoires
 - Sinon, manuellement (notamment pour les très grandes associations)

4 – Traitements post collecte

Redressement de la non-réponse totale et calage

Un poids est attribué à chaque questionnaire retenu et corrigé :

- de manière à retranscrire avec une précision optimale un état de lieux de l'ensemble des associations relevant de la loi 1901 et assimilées, ayant eu au moins 1 jour d'activité en 2013 => phase dite de « redressement de la non-réponse totale »
- pour que les résultats soient représentatifs au niveau du domaine d'activité, de la taille, de l'ancienneté, de la région et de la taille de la commune d'implantation du siège => opération dite de « calage des poids »

5 – Résultats attendus

Eté 2015 : publication « Insee Focus » présentant des résultats sur le nombre d'associations ayant eu au moins 1 jour d'activité en 2013

- Nombre total, nombre d'employeuses et nombre de non-employeuses
- Puis, en fonction de la précision des résultats, ces nombres pourront être déclinés selon diverses caractéristiques, notamment :
 - par domaine d'activité
 - par taille
 - par ancienneté
 - par région
 - par taille de la commune d'implantation du siège
- Ces résultats seront rendus possibles grâce à l'extrapolation des proportions d'unités de l'échantillon actives administrativement mais ayant dans les faits cessé leur activité avant 2013

5 – Résultats attendus

Automne 2015 : publication « Insee Première » présentant un panorama plus précis des associations employeuses en 2013

- Notamment étude de leurs comptes (ressources et charges)

Fin 2015 – 2016

- Données détaillées sur certains aspects de la vie des associations employeuses en 2013
- Un panorama général des associations non employeuses en 2013

Merci pour votre attention !

D'Isanto Aurélien
Téléphone : 01 41 17 38 94
Courriel : aurélien.d'isanto@insee.fr

Adresse : 18 bd Adolphe Pinard – Timbre E401
75675 Paris Cedex 14

Insee

18 bd Adolphe-Pinard
75675 Paris Cedex 14

www.insee.fr  

Informations statistiques :
www.insee.fr / Contacter l'Insee
09 72 72 4000
(coût d'un appel local)
du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00